



## PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE RENFORCEMENT ET D'AMELIORATION DE L'INSTALLATION D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 619

(Décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 pris pour l'application de l'article 83 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique – article L.1111-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Besoins	Montant H. T	%	Ressources	Montant H.T	%
Travaux	79.500,00€	100%	Etat – fonds vert	35.775,00€	45%
			Autofinancement	43.725,00€	55%
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>79.500,00€</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>79.500,00€</b>	<b>100%</b>

Fait à Saint Parres Aux Tertres,  
Le 10 août 2023

Pour le Maire et par délégation,  
Le Maire Adjoint,

Régine MERRAD

